



Mars 2018 - n°2018 - 030  
03/12

**Infos rapides**

Séries longues du commerce extérieur à télécharger au format tableur

## **En janvier 2018, l'excédent agroalimentaire se redresse, tiré par l'amélioration du solde des échanges de produits agricoles bruts**

*En janvier 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 341 millions d'euros, en hausse de 85 millions d'euros par rapport à janvier 2017. Si les importations progressent de 181 millions d'euros sur un an, la croissance des exportations se révèle supérieure avec 267 millions d'euros.*

*Le solde des échanges de produits agricoles bruts, à 113 millions d'euros, redevient excédentaire après le déficit enregistré en décembre et augmente de 187 millions d'euros par rapport à janvier 2017 parallèlement à la progression des exportations céréalières (+ 161 millions d'euros sur un an).*

*L'excédent commercial en produits transformés diminue sur un an de 102 millions d'euros, pour la première fois depuis septembre 2017, pénalisé par la hausse des importations.*

*Si l'excédent des échanges agroalimentaires s'améliore avec l'UE et avec les pays tiers par rapport à janvier 2017, c'est avec ces derniers que celui-ci affiche la plus forte hausse (+ 40 %) compte tenu de la reprise des exportations de céréales, de la diminution des importations de légumes en provenance du Maroc ; la hausse des importations en provenance des autres Etats membres, notamment en produits laitiers, viandes et produits à base de viande, limite la progression de l'excédent avec l'UE.*

## Principales tendances du commerce extérieur

### Les faits marquants

**En janvier 2018, progression sur un an de l'excédent agroalimentaire français, exclusivement sous l'effet des produits bruts**

En janvier 2018, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 341 millions d'euros, soit une augmentation de 85 millions d'euros par rapport à janvier 2017. Cette hausse résulte d'une croissance des exportations (+ 267 millions d'euros soit + 6 % en valeur) supérieure à l'augmentation des importations (+ 181 millions d'euros par rapport à 2016 soit + 4 %).

**Avec les pays tiers**, l'excédent s'établit à 277 millions d'euros, en progression de 78 millions d'euros par rapport à janvier 2017. Les exportations se sont accrues de 59 millions d'euros sur un an (+ 3 %) alors que les importations ont diminué de 20 millions d'euros (- 1 %). Pour les premières, la hausse concerne les produits bruts (+65 millions d'euros), en lien avec l'excédent des céréales, au premier rang des produits expédiés (+78 millions d'euros). En effet, depuis l'arrivée de la récolte 2017, excellente en qualité et en quantité, les ventes vers les pays tiers retrouvent leur dynamisme. La réduction des importations par rapport à janvier 2017 est, là aussi, le fait des produits bruts avec - 49 millions d'euros, plus particulièrement des légumes dont les achats se sont repliés (- 32 millions sur un

an). A l'inverse les importations de produits transformés (principalement de produits alimentaires) augmentent de 29 millions d'euros. Au total, le déficit commercial en produits bruts se réduit de 114 millions et l'excédent des échanges de produits transformés diminue de 36 millions d'euros sur un an.

**Avec l'Union européenne**, l'excédent commercial s'élève à 64 millions d'euros et gagne 7 millions d'euros par rapport à janvier 2017. La progression des importations (+ 201 millions d'euros, soit + 7 %) est plus que compensée par l'augmentation des exportations (+ 7 %). Plus des deux tiers de la hausse en valeur concernent les produits transformés (+ 140 millions sur un an) avec des ventes de vins (+ 25 millions), de produits alimentaires (+ 22 millions), de viande et de produits de l'abattage (+ 21 millions). Pour les importations, la croissance est portée, là aussi, par les produits transformés (+ 206 millions) en lien notamment avec la hausse des achats de produits laitiers (+ 41 millions), de viandes, produits à base de viande (+ 35 millions) et de boissons (+ 35 millions).

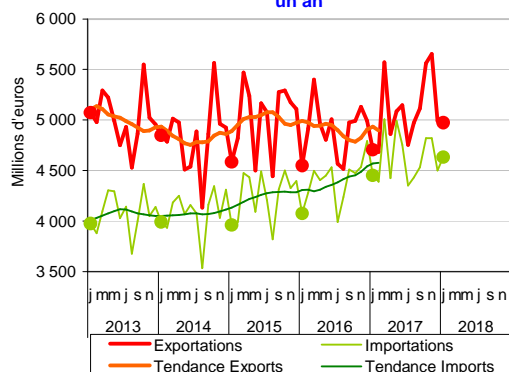
### Les indicateurs

Produits CPF2	Janvier						Cumul 1 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>UE</b>												
Produits bruts	639	634	898	966	259	332	639	634	898	966	259	332
Produits transformés	2 328	2 534	2 126	2 266	-202	-268	2 328	2 534	2 126	2 266	-202	-268
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	<b>2 967</b>	<b>3 168</b>	<b>3 024</b>	<b>3 232</b>	<b>57</b>	<b>64</b>	<b>2 967</b>	<b>3 168</b>	<b>3 024</b>	<b>3 232</b>	<b>57</b>	<b>64</b>
<b>Pays tiers</b>												
Produits bruts	637	588	305	370	-333	-219	637	588	305	370	-333	-219
Produits transformés	847	876	1 378	1 372	531	495	847	876	1 378	1 372	531	495
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	<b>1 485</b>	<b>1 465</b>	<b>1 683</b>	<b>1 741</b>	<b>198</b>	<b>277</b>	<b>1 485</b>	<b>1 465</b>	<b>1 683</b>	<b>1 741</b>	<b>198</b>	<b>277</b>
<b>Monde</b>												
Produits bruts	1 276	1 222	1 202	1 336	-74	113	1 276	1 222	1 202	1 336	-74	113
Produits transformés	3 175	3 411	3 505	3 638	329	228	3 175	3 411	3 505	3 638	329	228
<b>AGROALIMENTAIRE</b>	<b>4 452</b>	<b>4 633</b>	<b>4 707</b>	<b>4 974</b>	<b>256</b>	<b>341</b>	<b>4 452</b>	<b>4 633</b>	<b>4 707</b>	<b>4 974</b>	<b>256</b>	<b>341</b>

Source: Douanes/SSP

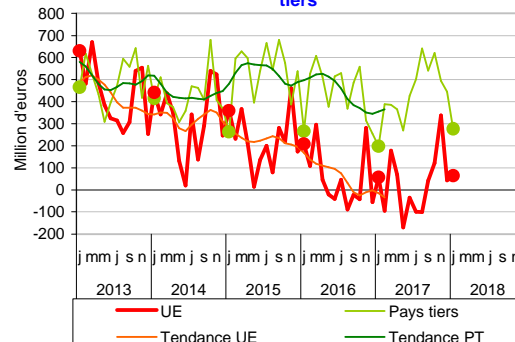
### Mises en perspective

En janvier 2018, progression des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En janvier 2018, le solde des échanges progresse sur un an avec l'UE et plus encore avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

## Produits agricoles bruts

### Les faits marquants

#### Les ventes de céréales confirment leur dynamisme

En janvier 2018, le solde des échanges de produits agricoles bruts est redevenu excédentaire (+ 113 millions d'euros). Il marque ainsi une hausse de 187 millions d'euros par rapport à janvier 2017. Cette évolution résulte de l'amélioration du solde des échanges avec l'UE mais surtout avec les pays tiers (respectivement + 73 et + 114 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (un peu plus de 1,3 milliard d'euros) progressent de 133 millions d'euros (+ 11 % par rapport à janvier 2017). En particulier, les céréales voient la valeur de leurs exportations augmenter de 161 millions d'euros sur un an (+ 40 %). Les volumes exportés progressent ainsi de 0,6 million de tonnes pour le blé tendre, dont la moitié pour l'Algérie et le Maroc mais aussi près de 0,2 million de tonnes à destination des pays du

Nord de l'UE (Belgique, Pays-Bas). Les exportations d'orges progressent de 0,2 million de tonnes tirées par la demande de la Chine (premier débouché pour les orges brassicoles françaises) et de l'Arabie Saoudite (historiquement, le principal importateur d'orges fourragères au monde).

Les **importations** (1,2 milliard d'euros) diminuent de 54 millions d'euros (- 4 % par rapport à janvier 2017). La réduction de la valeur des importations de légumes frais est notable (- 67 millions d'euros) et concerne plus particulièrement les courgettes et les tomates (avec respectivement - 24 et - 7 millions) en provenance du Maroc et d'Espagne en lien avec la forte baisse des prix des légumes d'importation sur un an.

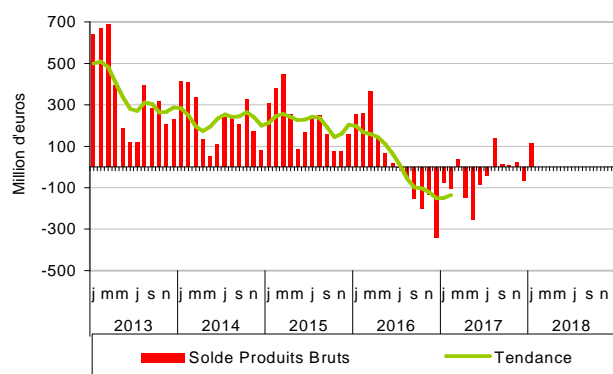
### Les indicateurs

Produits CPF4	Janvier						Cumul 1 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>PRODUITS BRUTS</b>	<b>1 276</b>	<b>1 222</b>	<b>1 202</b>	<b>1 336</b>	<b>-74</b>	<b>113</b>	<b>1 276</b>	<b>1 222</b>	<b>1 202</b>	<b>1 336</b>	<b>-74</b>	<b>113</b>
<b>Agriculture et élevage</b>	<b>1 118</b>	<b>1 071</b>	<b>1 118</b>	<b>1 252</b>	<b>1</b>	<b>181</b>	<b>1 118</b>	<b>1 071</b>	<b>1 118</b>	<b>1 252</b>	<b>1</b>	<b>181</b>
Céréales, légum., oléagi.	147	145	522	700	375	556	147	145	522	700	375	556
Céréales n. c. riz	53	33	407	568	354	535	53	33	407	568	354	535
Oléoprotéagineux	94	112	115	133	21	21	94	112	115	133	21	21
Légumes, fleurs, plantes	355	290	274	214	-81	-76	355	290	274	214	-81	-76
Légumes	313	246	248	188	-65	-58	313	246	248	188	-65	-58
Prod. cult. permanentes	555	582	149	150	-406	-433	555	582	149	150	-406	-433
Fruits	362	385	119	116	-243	-269	362	385	119	116	-243	-269
Café, cacao, thé	85	86	4	2	-81	-84	85	86	4	2	-81	-84
Animaux vifs, œufs, miel	60	54	172	188	112	133	60	54	172	188	112	133
Bovins	1	1	113	124	111	122	1	1	113	124	111	122
<b>Produits sylvicoles</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>17</b>
<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>139</b>	<b>132</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>-89</b>	<b>-84</b>	<b>139</b>	<b>132</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>-89</b>	<b>-84</b>

Source: Douanes/SSP

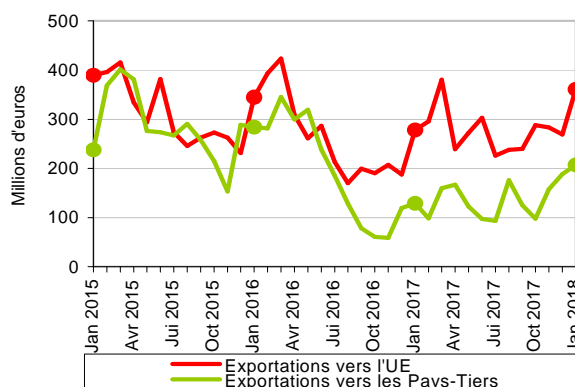
### Mises en perspective

En janvier 2018, le solde des échanges de produits agricoles bruts redevient excédentaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

## Produits agricoles transformés

### Les faits marquants

#### En janvier 2018, la progression des importations pèse sur l'excédent

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 228 millions d'euros en janvier 2018 (- 102 millions d'euros par rapport à janvier 2017). Sur un an, la diminution du solde commercial concerne pour près des deux tiers l'UE et pour un tiers les pays tiers (respectivement - 66 et - 36 millions d'euros).

Les **exportations** (3,6 milliards d'euros) progressent de 134 millions d'euros sur un an (+ 4 %). Les ventes de sucre augmentent ainsi de 52 % en valeur (+ 43 millions d'euros sur un an) sous l'effet de la forte hausse des volumes vendus parallèlement à des disponibilités en augmentation pour la campagne 2017/18, la première sans quotas. Les ventes des produits issus des

céréales progressent pour leur part de 9 % sur un an (+ 20 millions).

La valeur des **importations** (3,4 milliards d'euros) augmente plus que celle des exportations : + 235 millions d'euros sur un an (+ 7 %). Cette hausse concerne les boissons (+ 47 millions d'euros) dont les vins en provenance d'Espagne, les produits alimentaires (+ 46 millions) notamment le chocolat et les confiseries mais aussi les produits animaux (+ 42 millions), les produits laitiers (+ 39 millions) avec le beurre et les fromages, et le tabac (+ 34 millions).

### Les indicateurs

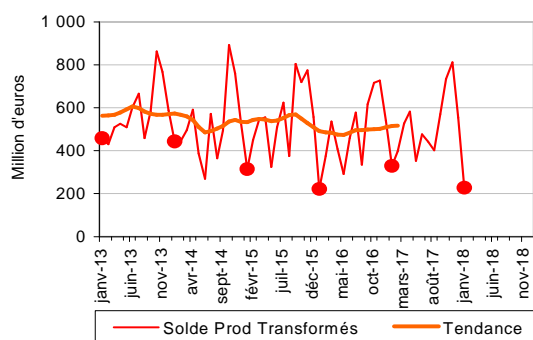
Produits CPF4	Janvier						Cumul 1 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>IAA, TABACS</b>	<b>3 175</b>	<b>3 411</b>	<b>3 505</b>	<b>3 638</b>	<b>329</b>	<b>228</b>	<b>3 175</b>	<b>3 411</b>	<b>3 505</b>	<b>3 638</b>	<b>329</b>	<b>228</b>
Viandes, prod. de l'abattage	419	461	343	354	-75	-107	419	461	343	354	-75	-107
<i>Viande bovine</i>	91	104	70	75	-21	-28	91	104	70	75	-21	-28
<i>Viande porcine</i>	59	68	58	58	-1	-10	59	68	58	58	-1	-10
<i>Volaille</i>	82	89	60	62	-22	-27	82	89	60	62	-22	-27
Prod. préparés de la pêche	337	352	58	72	-278	-281	337	352	58	72	-278	-281
Prod. à base de fruits & lég.	407	410	154	167	-253	-242	407	410	154	167	-253	-242
Huiles, tourteaux, corps gras	310	297	104	101	-206	-195	310	297	104	101	-206	-195
<i>Tourteaux</i>	151	117	12	13	-139	-104	151	117	12	13	-139	-104
Produits laitiers, glaces	273	312	508	514	234	201	273	312	508	514	234	201
<i>Fromages</i>	103	118	237	237	134	120	103	118	237	237	134	120
Produits des céréales	142	149	216	236	73	88	142	149	216	236	73	88
Biscuits, pâtisseries, pâtes	174	180	145	153	-29	-27	174	180	145	153	-29	-27
Autres produits alimentaires	686	731	701	733	15	1	686	731	701	733	15	1
<i>Sucre</i>	23	25	83	126	60	101	23	25	83	126	60	101
<i>Chocolat, confiserie</i>	256	268	199	171	-57	-97	256	268	199	171	-57	-97
Aliments pour animaux	90	100	188	200	98	100	90	100	188	200	98	100
Boissons	230	277	1 072	1 087	842	811	230	277	1 072	1 087	842	811
<i>Vins, champagne</i>	52	69	571	582	519	513	52	69	571	582	519	513
<i>Eaux de vie, alcools</i>	73	81	331	335	258	253	73	81	331	335	258	253
Tabacs	107	142	15	21	-92	-121	107	142	15	21	-92	-121

million d'euros

Source: Douanes/SSP

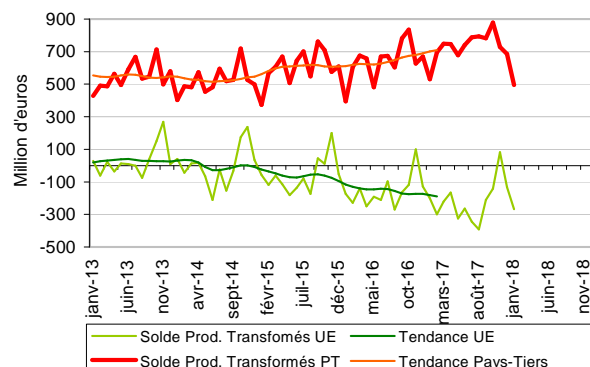
### Mises en perspective

Produits transformés : en janvier 2018, baisse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en janvier 2018, poursuite du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

## Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

## Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)